



HAL
open science

Le problème de l'émergence d'une langue nationale dans un situation post-coloniale vu à travers le cas malgache

Claudine Bavoux

► To cite this version:

Claudine Bavoux. Le problème de l'émergence d'une langue nationale dans un situation post-coloniale vu à travers le cas malgache. La lexicographie variationniste en situation de contact, Jul 1993, Saint Denis, France. pp.93–104. hal-02170723

HAL Id: hal-02170723

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02170723v1>

Submitted on 5 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PROBLÈME DE L'ÉMERGENCE D'UNE LANGUE NATIONALE DANS UNE SITUATION POST-COLONIALE VU À TRAVERS LE CAS MALGACHE

1. Diglossie coloniale et émergence d'une langue nationale

Contrairement aux langues nationales européennes, constituées, en quelque sorte, "en réseau", c'est-à-dire en relation avec d'autres langues européennes dans un système où, depuis R. Balibar (1985), il est convenu de voir une forme de co-linguisme, les langues nationales des anciennes colonies ont, semble-t-il, peine à émerger. Cela est-il dû à leur position périphérique par rapport à des réseaux de langue existants ? On pense ici, évidemment, aux anciennes colonies françaises et à leur faible ancrage dans l'espace francophone. Est-ce la présence du français, langue de l'ancienne métropole, qui bloque l'accession de la langue locale "la mieux placée" aux domaines investis de pouvoir, université et secteur économique moderne en tête ?

Nous allons prendre pour exemple la situation malgache, situation qui peut être dite de francophonie périphérique si on se place du point de vue du français et de l'espace francophone, et essayer de comprendre d'où viennent les difficultés qui freinent l'émergence d'une langue nationale, en tenant compte du fait que, à Madagascar, plusieurs variétés de langues sont en compétition, le malgache dit officiel, le français "de France" (en gros, la variété scolaire) et la variété vernaculaire de français qu'on ne fera que signaler, ses chances d'accéder à un statut de langue nationale étant nulles.

Pour caractériser plus précisément la situation linguistique malgache, nous reprendrons le modèle proposé par R. Chaudenson (1984 : 24). L'auteur y voit un exemple de diglossie complexe, faite

d'un ancien système diglossique formé par le dialecte merina dominant les autres dialectes malgaches, partiellement recouvert par une diglossie plus récente français/ malgache. Cette situation est évidemment le résultat d'une histoire particulière, que nous ne rappellerons ici que pour mémoire : il s'agit d'une première hégémonie, qui se fait tout au long du XIX^{ème} siècle, celle du royaume merina, initiée par le roi Andrianampoinimerina et poursuivie par ses successeurs, hégémonie qui, comme l'a montré F. Raison-Jourde, s'est appuyée sur deux éléments essentiels, l'armée modernisée avec l'aide des étrangers et l'écrit merina, graphié en caractères latins à la demande de Radama I^{er} et imposé par l'administration merina dans les provinces. On peut dire, en simplifiant, que la colonisation française, réalisée en 1896 s'est superposée à l'expansion merina, la relayant et l'enrayant à la fois. La situation linguistique actuelle porte les traces de cette histoire particulière : le dialecte merina, dit malgache officiel, forme avec les autres dialectes malgaches, un premier système diglossique, sur lequel est plaqué un deuxième système diglossique dans lequel on voit le français occuper une position dominante et le malgache occuper une place minorée, dans les domaines investis de pouvoir, à l'exclusion du domaine de l'expression identitaire, où le malgache domine sans conteste.

On n'est finalement pas loin des situations maghrébines, comme le signale R. Chaudenson dans l'article cité plus haut. Là aussi, on distingue deux systèmes diglossiques superposés, historiquement déterminés. Soulignons une autre similitude qui rapproche ces systèmes diglossiques complexes produits par l'histoire coloniale : on remarque que l'expression de l'identité nationale, particulièrement exacerbée au moment des indépendances, constitue dans ce type de situation un domaine réservé à la langue nationale locale, elle-même produit et vecteur de la première hégémonie, variété au statut fragile, mais très fortement emblématisée.

On aurait pu croire que les "diglossies coloniales" allaient disparaître au moment des indépendances, mais, en ce qui concerne Madagascar, on est bien obligé de constater que le système perdure, sans doute parce que les représentations sur la situation linguistique restent prisonnières de schémas coloniaux, peut-être aussi parce que les groupes dominants utilisent le système diglossique pour se maintenir au pouvoir. Pas plus que le français n'abandonne ses po-

sitions de variété haute¹, les dialectes malgaches autres que le merina n'échappent à leur statut minoré par rapport à la variété merina, le projet de passer du malgache officiel à un *malgache commun* enrichi d'emprunts à tous les dialectes de l'île restant du domaine du vœu pieu.

1.1. *Sentiment national et langue nationale*

Si on ne voit pas émerger clairement ce qu'on pourrait appeler une langue nationale, ressemblant à ce que sont en Europe les langues des États-Nations, si manifestement la présence de la langue de l'ancienne métropole maintient le malgache dans un rapport diglossique et gêne l'émergence d'une langue nationale locale, en même temps que les dysfonctionnements de la diglossie malgachomalgache renforcent les positions du français, il n'en reste pas moins, et ce paradoxe n'est qu'apparent, que le sentiment national est vécu, lui, sur le mode de l'évidence. Le sentiment national, telle une essence préexistant à la mise en mots, ne se trouve donc pas directement dépendant de la construction d'une identité linguistique. L'identité linguistique est perçue comme une donnée préalable, pour autant que l'idée d'un Malgache non malgachophone reste quasiment impensable ; cependant, le champ fonctionnel du malgache s'étend difficilement aux domaines symboliquement valorisés, qui restent livrés à la diglossie franco-malgache (haute administration, université, grands médias, etc.) les domaines investis de pouvoir, comme le secteur économique moderne et l'enseignement privé qui y prépare, restant francophones.

La question est donc de savoir pourquoi le malgache, langue comprise et parlée sur tout le territoire de l'île, langue de l'identité nationale, ne parvient pas à étendre son domaine d'emploi. La réponse habituelle à cette question, marquée au sceau de l'idéologie, désigne le malgache comme une langue pauvre et archaïque, inapte à répondre aux besoins d'expression, en particulier dans le domaine des sciences, des techniques, en un mot du progrès. Ce discours, qui

1. Nous utilisons la terminologie qui s'est imposée depuis Ferguson pour décrire les systèmes diglossiques dans lesquels une langue ou une variété dite *haute* se trouve dans une relation de domination par rapport à une langue ou une variété dite *basse*. Un consensus existe autour de cette définition minimale, bien que certains auteurs aient redéfini plus précisément la notion de diglossie dans le cadre de leur théorie.

domine le débat sur les langues à Madagascar, est pourtant infirmé par les productions d'une presse malgachophone de qualité (*Lakroan'i Madagasikara* par exemple) et par un enseignement scientifique dispensé en malgache par des enseignants de valeur. Mais les preuves parfois éclatantes de la fonctionnalité du malgache et de son adéquation aux besoins actuels de communication ne suffisent pas à changer des préjugés qui remontent aux débuts de la présence européenne à Madagascar, comme l'a montré M. Ratrimoarivony-Rakotoarinosy dans sa thèse (1986).

Il est aisé de reconnaître dans les représentations linguistiques d'aujourd'hui la trace des vieux préjugés coloniaux opposant le français, langue des lumières et de la civilisation au malgache, langue de la tradition et de l'ignorance païenne. Sachant que l'histoire des mentalités et celle des événements ne vont pas du même pas, la première s'inscrivant dans un temps plus "long", on ne s'étonnera pas de voir les préjugés linguistiques bloquer la prise en compte de l'évolution de la situation linguistique qui, *de facto*, va dans le sens d'un renforcement du malgache et d'une défrancisation des secteurs où le français ne joue aucun rôle fonctionnel. Les préjugés brouillent la vision de la situation linguistique. On ne voit pas ce qui est pourtant évident, que la fonction essentielle du français est de perpétuer les inégalités à l'intérieur de la société malgache, les malgachophones unilingues se trouvant *de facto* écartés des secteurs-clés. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer le fait que le français joue à Madagascar, comme dans certains pays d'Afrique noire, le rôle d'une langue supra-ethnique, dont le maintien empêche l'affrontement entre tenants du malgache officiel et opposants, en gros entre Merina et côtiers. Le souvenir des affrontements qui ont eu lieu à Tamatave en 1972 autour du choix de la langue d'enseignement est présent dans toutes les mémoires.

1.2. *Idéologie nationale et langue nationale*

Quelles sont les idéologies qui marquent les représentations linguistiques des locuteurs malgaches d'aujourd'hui ? Il serait injuste de dire qu'elles sont celles d'hier et que rien de nouveau ne s'est dit dans ce domaine depuis les déclarations de J. Rabemananjara au "Deuxième Congrès des Écrivains et Artistes Noirs" de 1959 : "Nous sommes des voleurs de langues [...] La vérité est que sous l'impératif de notre drame, nous parlons malgache, arabe, wolof, bantou dans la langue de nos maîtres". Même s'il est vrai que les positions

du poète et homme d'État sur cette question se retrouvent inchangées dans la communication qu'il a rédigée à l'occasion du colloque "Littérature malgache de langue française" de mars 1991, même si elles trouvent un écho dans l'article du poète F. Ranaivo publié dans *Le français hors de France* en 1979 et dans les discours ordinaires des nationalistes de leur génération, une évolution est cependant perceptible chez les plus jeunes. Malheureusement, dans une société encore très respectueuse des grandes figures de l'indépendance, le droit à la parole n'est pas également partagé et l'expression d'une identité moderne, nécessairement ouverte à l'altérité, tarde à émerger dans un espace de parole confisqué par les représentants patentés de la pensée nationaliste.

2. Les variétés candidates à un statut de langue nationale

On trouvera une étude de l'officialité des langues malgache et française chez Rambelo (1991 : 122). L'auteur souligne le flou des textes officiels consacrés à cette question. Mais l'observation de la situation malgache permet de dire que le français occupe la place d'une langue seconde dans les faits.

Cette non-officialisation du rôle et du statut du français, cette réticence devant ce qui pourrait apparaître comme une dépendance à l'égard de l'ancienne puissance coloniale constituent un premier point qui oppose Madagascar à nombre d'anciennes colonies françaises sub-sahariennes ayant assez sereinement pris le parti de doter le français d'un statut officiel et rapproche le cas malgache de certains cas maghrébins.

On posera la question de savoir quelle variété de malgache se trouve investie d'un statut national, si le choix de cette variété pose problème, avec quelles autres variétés de malgache et de français elle se trouve en compétition, sous quelle forme se présente la "guerre des langues", quels sont les avantages et les handicaps de chacune des variétés engagées dans la compétition.

On distinguera d'abord le malgache officiel, les autres dialectes malgaches et enfin le très théorique *malgache commun*, puis le français scolaire hyper-normé, la langue-cible des francophones malgaches et le français vernaculaire, plus facilement repérable sur

la côte Est, autrefois la côte des Européens, de Diégo-Suarez à Fort-Dauphin en passant par Tamatave.

2.1. Les variétés de malgache

La variété proclamée langue officielle par la Constitution de la première république malgache à côté du français est le dialecte merina dont l'aménagement a commencé dès le début du XIX^{ème} siècle avec Radama 1^{er} à qui on doit l'abandon des caractères arabico-malgaches pour les caractères latins et l'imposition de l'écrit merina à toutes les provinces conquises. Partiellement freinée par la politique coloniale, l'expansion du dialecte merina s'affirme à l'Indépendance et surtout sous la Deuxième République, dans la fièvre de la malgachisation, en 1972-75. Mais les blocages psycho-sociologiques, plus encore que l'impécuniosité, font de la politique de malgachisation un slogan qui reste, finalement, lettre morte. La Deuxième République, n'osant revenir sur ses premiers choix politiques, attend les années 1980 pour reconnaître l'échec de sa politique linguistique. Au lieu de reconsidérer la situation dans sa globalité et de relativiser l'importance de l'échec de la malgachisation, elle opte pour un brutal "retour au français" qui ne fait que désemperer davantage la classe moyenne, principale victime des dernières politiques linguistiques. Dévalorisée, la langue nationale n'occupe que des positions symboliques (le malgache, langue de l'identité nationale, langue des ancêtres, langue de la résistance anti-coloniale, langue de la culture traditionnelle). Les positions de prestige sont abandonnées au français, considéré comme la langue de l'efficacité et de la modernité.

Placé dans un rapport de diglossie avec le français, le malgache officiel, apparemment magnifié, intimement minoré, voit son émergence bloquée, en quelque sorte, vers le haut. Placé dans un rapport de diglossie avec les autres variétés dialectales de malgache, il voit ses positions contestées et son émergence se trouve entravée à la base. On s'aperçoit que la situation est restée inchangée depuis l'époque où la politique de malgachisation était dénoncée, en 1975 à Tamatave, comme étant une politique de "merinisation", les *côtiers* interprétant le mouvement nationaliste en faveur du malgache officiel comme un retour à l'ancienne hégémonie.

Face à ce problème, dont ils sont conscients, les dirigeants réaffirment leur volonté, d'une part, de relancer l'idée de l'élaboration d'une variété désethnicisée, dite *malgache commun* et, d'autre

part, de laisser dans la pratique une place aux divers dialectes, par exemple dans le domaine de la langue d'enseignement. On laisse en effet aux enseignants le choix de la langue quand il s'agit de communiquer dans la classe et de donner des explications, les textes écrits, eux, étant en français ou en malgache officiel. Cette relative souplesse, si elle présente l'avantage de désamorcer une situation conflictuelle, ne règle pas le problème de l'émergence d'une langue nationale au sens où on l'entend en Occident, c'est-à-dire d'une langue dont le devenir se confondrait avec celui de l'État-nation. Le sentiment national, la conscience d'appartenir à une nation malgache ne semblent pas étroitement liés au souci d'unification et de renforcement de la langue nationale. Le modèle français de l'État-nation dont l'histoire épouse intimement l'histoire de la langue nationale ne se retrouve pas ici.

2.2. Les variétés de français

Dans la situation de diglossie que nous avons tenté de décrire, les discours les plus nationalistes tenus sur le malgache sont le fait des élites bilingues, sans doute désireuses de donner à la masse unilingue des preuves d'une loyauté dont ses apparences très francisées pourraient faire douter. On a souvent reproché à ces élites leur double langage ; la classe moyenne, victime principale d'une politique de malgachisation qui n'a fait que défranciser l'école publique et retirer aux élèves issus de milieux modestes toute chance de promotion sociale, leur reproche de s'être maintenues au pouvoir en partie grâce au français et de s'être reproduites, en tant que classe dirigeante, en partie par le français.

La classe dirigeante s'applique donc à tenir sur cette langue un discours destiné à lui refuser toute valeur emblématique. Le *Livre Rouge* de la Deuxième République désignait le français comme une langue étrangère, ne lui accordant qu'une priorité relative par rapport aux autres langues importées. Le poids historique du français était passé sous silence. On notera que depuis la réouverture du pays à l'Occident et au libéralisme, et son retour dans le concert des pays dits francophones, aucun discours nouveau sur le français n'est tenu, bien que des mesures concrètes aient été prises pour réinstaller le français dans ses anciennes fonctions de langue d'enseignement.

On peut se demander ce qui empêche la variété standardisante de français, qui occupe la place de variété haute dans la di-

glossie français/malgache, d'être reconnue comme une des langues de l'État-nation malgache. Cette variété pourrait jouer le rôle de variété supra-ethnique, selon un schéma qui se retrouve en Afrique sub-saharienne et malgré le nombre réduit de véritables franco-phones malgaches (10% de la population au maximum).

2.3. Un type de situation post-coloniale à modéliser

Une première constatation : dans une situation de francophonie périphérique, les enjeux et la dynamique sont proprement locaux et le français se trouve pris dans cette dynamique au même titre que les autres langues. En cela on peut dire que le français est une langue locale, même s'il tient de son histoire et de son statut international une grande part de sa valeur symbolique.

Si on aborde la question de la langue nationale d'États ayant connu l'expérience de la colonisation, on en vient à s'interroger sur le rôle du français dans le processus d'identification linguistique nationale. On comprend aisément que le premier rôle dans l'expression de l'identité nationale ne puisse être attribué à la langue de l'ancienne puissance coloniale ; mais on s'attend aussi à ce que la politique assimilationniste pratiquée par cette puissance à travers la langue officielle de la colonie ait laissé quelques traces. En fait, on s'attend, à Madagascar comme dans d'autres cas similaires, à rencontrer des élites francisées vivant sur le mode du malaise une situation de diglossie post-coloniale, tenant un discours nationaliste exacerbé sur la langue indigène, mais ne valorisant, dans sa pratique, que le français, se produisant et se reproduisant elle-même par le français.

On ne voit pas d'évolution possible en-dehors d'une relance du projet de malgachisation, menée de front avec une amélioration de l'enseignement de la langue seconde. Alors qu'on a affaire, pour l'instant, à une situation de diglossie génératrice de malaise et de dysfonctionnements divers, il n'est pas utopique d'œuvrer pour un véritable bilinguisme : peut-être suffirait-il d'une politique tendant à rendre à chaque langue la place et le statut qui lui reviennent.

Ce qui rend cependant la situation particulièrement délicate, c'est la présence d'une diglossie sous-jacente qui ne fait qu'aggraver les problèmes liés à la diglossie coloniale. Il semble difficile d'unifier le pays autour du dialecte merina, rebaptisé "malgache officiel" : ré-

cemment, les expériences fédéralistes ont rappelé avec violence la permanence du sentiment identitaire régional dans les provinces et la permanence d'un problème linguistique malgacho-malgache.

Deux remarques pour finir, qui sont autant de pistes pour des travaux à venir. La première, c'est que l'émergence d'un État malgache ne coïncide pas exactement avec celle d'une langue nationale, soit qu'elle se fasse autrement, soit qu'elle tarde ou peine à se faire. On se dit que les difficultés d'émergence de l'État et de la langue nationale sont peut-être liées, mais qu'elles ne le sont peut-être pas. Autrement dit, qu'on a peut-être tort de postuler que l'émergence attendue se fera selon le modèle occidental, et plus spécialement français, de l'État-nation unilingue. Le même doute se fait sentir sur d'autres terrains. La deuxième remarque concerne l'actualité du sujet, qui est brûlante dans certaines anciennes colonies comme l'Algérie et Madagascar. La question est de savoir si francophonie et patriotisme sont vraiment inconciliables. Le français serait-il une bombe à retardement léguée par la colonie au nouvel État ?

Claudine BAVOUX
Doctorante
URA 1041 du CNRS

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BAGGIONI, Daniel et ROBILLARD, Didier de, 1990 : *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, Paris, L'Harmattan, 185 pp.
- BAGGIONI, Daniel, 1991 : "Langues mixtes, discours métisses et conflits d'identités", in Actes du colloque *Métissages, linguistique et anthropologie*, L'Harmattan, Paris, pp. 185-196.
- BAGGIONI, Daniel, à paraître : "Norme linguistique et langue(s) nationale(s) : variété des processus de construction des identités linguistiques-nationales dans l'espace européen passé et présent", à paraître dans les *Actes de la Troisième Table-Ronde de Venelles*, Université d'Aix-en-Provence.
- BAVOUX, Claudine, 1993 : "Une hypothèse de travail, le 'FR MAD', français de Madagascar ou français à Madagascar", in D. Latin/ A. Queffelec/ J. Tabi-Manga (éds.), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris/Londres, John Libbey Eurotext/AUPELF, Actes des Premières Journées Scientifiques du réseau thématique de l'UREF, pp. 225-242.
- BAVOUX, Claudine, 1993 : "Francophonie malgache, images et réalités", D. de ROBILLARD, M. BENIAMINO et C. BAVOUX, (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion-Slatkine, 534 pp.
- BAVOUX, Claudine, à paraître : "Le problème de la normalisation d'un 'français colonial' vu à travers le cas malgache", à paraître dans les *Actes de la Troisième Table Ronde de l'APRODEL*, Aix-en-Provence, juin 1993, 14 pp.
- BALIBAR, Renée, 1985 : *L'institution du français. Essai sur le co-linguisme des Carolingiens à la République*, PUF, 421 pp.
- CHAUDENSON, Robert, 1984 : "Diglossie créole, diglossie coloniale", in *Mélanges offerts à Willy Bal (2), Contacts de langues et cultures*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, pp. 18-29.
- CHAUDENSON, Robert, 1989 : 1989. *Vers une révolution francophone*, L'Harmattan, Paris, 224 pp.
- CHAUDENSON, Robert, 1991 : *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier-Érudition, 224 pp.
- FERGUSON, Charles A., 1959 : "Diglossia", in *Word*, vol. 15, pp. 325-340.
- MANESSY, Gabriel et WALD, Paul, 1984 : *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, L'Harmattan, 115 pp.

- MORSLEY, Dalila, 1988 : *Le français dans la réalité algérienne.*, Thèse de doctorat. Paris-Sorbonne. 767 pp.
- RABEMANANJARA, Jacques, 1959 : "Les fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale", *Présence africaine*, Nouvelle Série N° XXIV-XXV 1959, cité par J.-L. Joubert, 1991 : *Littératures de l'Océan Indien*, EDICEF.
- RABEMANANJARA, Jacques, 1991 : "Message au Colloque International LMEF (Littérature Malgache de Langue Française)", publié par *Tribune*, 19-27. 03 1991.
- RANAIVO, Flavien, 1979 : "La situation du français à Madagascar", in Valdman A. éd. *Le français hors de France*. Paris, Champion. 688 pp.
- RAMBELO, Michel, Chapitre "Madagascar", in R. CHAUDENSON, (éd.), 1991 : *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Didier-Érudition, pp. 121-132.
- RATRIMOARIVONY-RAKOTOARINOSY, Monique, 1986 : *Histoire et nature de l'enseignement à Madagascar de 1896 à 1960*. Paris-Sorbonne; Centre International d'Études Francophones. 441 p. + XLVIII pp.

EXTRAITS DES DISCUSSIONS

Leïla Caid

La langue française a été utilisée à Madagascar non pas pour apprendre aux Malgaches le mépris de la langue malgache mais pour éviter les querelles ethniques, la domination des Merina par leur langue. Les côtiers se sentaient lésés. Un côtier c'est un Malgache de la côte (Betsimisaraka, Sakalava, Antakarana...). Un vazaha est un étranger venant d'ailleurs. Un Zanatany est une personne née à Madagascar de parents étrangers.

Daniel Baggioni,

Je distinguerai comme un cas particulier les situations post-coloniales des pays où le français est en contact avec une grande langue nationale, l'arabe, le malgache, par exemple. La difficulté, dans ces situations, est de sortir de l'antinomie exclusive français/langue nationale. Il semblerait qu'il n'y ait pas alors de place pour une variété régionale du français. Il est intéressant de relever dans ces situations un certain nombre de constantes, notamment un discours d'amour-haine envers la langue des colonisateurs, ce qui n'empêche d'ailleurs pas qu'il y ait un grand nombre de franco-phones compétents. On peut parler pour ces situations d'une diglossie français/langue nationale. Le français est alors perçu comme la langue de la modernité et la langue nationale comme la langue de l'identité qui a du mal à se moderniser.

Rada Tirvassen

On constate une non-légitimation des variétés régionales et paradoxalement une légitimation dans l'usage de ces mêmes variétés même lorsqu'il s'agit de stratégies de prise de distance (guillemets, italiques, etc...). Le travail de description, s'il doit entraîner des applications pratiques, devient prescriptif. Il s'agit alors de se demander comment faire passer le "message" si l'on veut systématiser, "standardiser" ces pratiques, c'est-à-dire faire accepter dans les représentations de la norme ces pratiques.

LA STRUCTURATION D'UN DOMAINE DU LEXIQUE FRANCOPHONE MALGACHE : EXEMPLE DU LEXIQUE DE LA CATÉGORISATION SOCIALE

Notre objectif est de tenter une première analyse d'un corpus de particularismes lexicaux constitué dans le cadre du programme AUPELF•UREF (Description des français de l'Océan Indien). Nous isolerons un domaine lexical particulièrement significatif du point de vue qui nous intéresse, celui de la catégorisation sociale. Celui-ci étant suffisamment abondant, nous n'aurons pas à l'enrichir par exemple des lexies de la catégorisation professionnelle (*boute, nénéne*, etc.).

Notre hypothèse est la suivante : le lexique d'un français régional, on pourrait dire simplement d'une variété de langue, s'il ne "forme pas système" au sens où on l'entend en linguistique internaliste, s'organise cependant dans l'usage selon des axes qui sont ceux-là mêmes qui structurent la société (Manessy et Wald, 1984). Nous prendrons comme exemple le matériel lexical qu'utilise la communauté francophone de Madagascar pour se dire elle-même dans sa diversité, pour opérer des catégories et tracer des frontières entre groupes et sous-groupes nationaux et allogènes.

Cette communauté s'inscrit dans une société non homogène sur le plan linguistique, complexe et fortement hiérarchisée pour ce qui est de sa structure, recourant dans ses interactions à des stratégies communicatives diverses, souvent liées à une expression identitaire. Les clivages qui la traversent et qui l'organisent sont, en gros, l'opposition Hautes-Terres/ côte (c'est-à-dire centre/ périphérie ou capitale/ province), groupes nationaux/ groupes allogènes, nostalgiques du passé colonial/ modernes.

Précisons que notre analyse de la situation linguistique se fonde sur une conception dynamique du rôle de la langue dans la production des identités sociales que nous partageons avec différents auteurs. Nous pensons ici aux différents travaux faits sur l'île